

BULLETIN D'INSCRIPTION 2018

NOM du séjour	SEMAINES	TARIFS
	Du au€
Week-end 1*	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	+ 50,00 €
	Du au€
Week-end 2*	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	+ 50,00 €
	Du au€
* Week-end possible seulement l'été entre 2 séjours consécutifs		

TRANSPORT

Transfert Gare St-Maixent l'Ecole	Aller <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	+ 30,00 €
Transfert Gare St-Maixent l'Ecole	Retour <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	+ 30,00 €
TOTAL AVANT REMISE	€

REMISE

Famille nombreuse 5%	Sur le montant total, à partir de 3 enfants inscrits de la même fratrie	~.....€
TOTAL APRÈS REMISE	€

Assurance ANNULATION

(Ne peut être choisie qu'au moment de la réservation, et 1 mois avant la date de début du séjour, voir les conditions p 24)

+ 2,5% du total après remise	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	+.....€
MONTANT TOTAL DU SÉJOUR	€

NOM de l'enfant.....Prénom de l'enfant.....

F M Date de naissance / /

N° Allocataire CAF : Dpt CAF :

Bons MSA déduits sur remise des bons.

N° de Licence d'équitation à l'année :(si séjour équestre n°10 ou 15)

Niveau équestre : Galop.....



NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

Coordonnées où réside l'enfant Oui Non

CORRESPONDANT ADMINISTRATIF (Famille d'Accueil, Assistante Sociale, Référent ASE...)

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

Coordonnées où réside l'enfant Oui Non

À Le / /

Je joins 90,00 € d'arrhes* et les justificatifs d'aides
(Bons vacances, MSA ou CAF, Chèques Vacances, prise en charge CE ou Conseil
Départemental...)

J'ai opté pour l'assurance annulation, j'ajoute le montant de la souscription à mes arrhes*
J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription (page 24).

SIGNATURE DES PARENTS OU DU RESPONSABLE LÉGAL :



* Par chèque à l'ordre de l'Association CAVALE

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION

ADHÉSION / Les prestations de l'Association CAVALE sont réservées **aux adhérents**. Le montant annuel de l'adhésion est de 3€ pour les particuliers et 10€ pour les organismes. Cette adhésion est valable du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours. **Elle est déjà comprise dans le prix des séjours.**

INSCRIPTION ET RÈGLEMENT / Les inscriptions sont gérées au coup par coup en fonction des places disponibles. **L'inscription est effective lorsque le bulletin de réservation est dûment complété, signé et accompagné d'un versement de 90€ d'arrhes et du montant de l'assurance annulation** (facultatif voir **Annulation**). Le dossier sanitaire est en téléchargement sur le site Internet ou envoyé par courrier sur demande.

Ce dossier ainsi que le solde du séjour devront nous être retournés **IMPÉRATIVEMENT AVANT LE DÉBUT DU SÉJOUR, à la date demandée**. L'enfant ne pourra être accueilli si le dossier sanitaire est incomplet et/ou si le solde n'est pas réglé à la date indiquée.

TARIFS / Nos prix comprennent (hors-assurance) : **hébergement, pension, activités, adhésion.**

CONVOYAGE / Un animateur issu de l'équipe d'encadrement peut éventuellement accueillir vos enfants **à la gare la plus proche : Saint-Maixent l'École (60 euros aller/retour)**. La réservation et l'achat des billets sont à la charge des familles. L'Association CAVALE ne sera pas responsable des retards ou absences sur le lieu du séjour et ne prendra en aucun cas ces motifs en considération pour toute réclamation.

AIDES AUX VACANCES / Vous pouvez bénéficier d'aides sous certaines conditions. Vous pouvez contacter : **les bourses du Conseil Général de votre département, votre Comité d'entreprise, la Caisse d'Allocations Familiales, le Centre d'Action Sociale de votre municipalité ou votre CE. Les Chèques Vacances A.N.C.V, et les bons CAF ou MSA sont déduits du prix du séjour à réception.**

ASSURANCES / Nous avons souscrit un contrat de responsabilité civile auprès de la SMACL et un contrat d'assurance annulation de séjour à EUROP Assistance. Pour information, la perte et le vol d'objets de valeur ne sont pas couverts par ces contrats.

ANNULATION / Vous pouvez opter pour l'assurance

annulation s'élevant à 2,5 % du montant total de votre facture. **Cette assurance annulation doit impérativement être souscrite et réglée au moment de la réservation et au moins 30 jours avant le jour du départ.** En aucun cas, elle ne pourra être demandée après la réservation ou pendant le séjour et ne fera l'objet d'aucun remboursement. Cette assurance prend effet le jour de la souscription et expire le jour du départ en séjour. Elle garantit les raisons suivantes : maladie grave (y compris l'aggravation de maladies antérieures), accident ou décès de l'assuré, des ascendants ou descendants, des frères et sœurs. Aucun remboursement ne sera consenti si l'enfant quitte le centre avant la fin du séjour **même en cas de force majeure**. A savoir, pour recourir à cette assurance annulation, un formulaire sera à remplir auquel vous devez joindre impérativement la copie recto/verso de la carte d'identité de l'assuré, la copie du livret de famille, le certificat médical fourni par l'assurance Europ Assistance. L'association CAVALE se décharge de la recevabilité de votre demande de remboursement « assurance maladie » auprès d'Europ Assistance.

RESPONSABILITÉ / La direction des séjours avec l'approbation des co-présidents se réserve le droit d'exclure **un enfant ou un jeune pour raisons graves (consommation d'alcool, de drogue, troubles du comportement, violence sur autrui...)**. Dans ce cas, le responsable légal sera averti au plus vite de la décision d'exclusion et s'engage à venir chercher l'enfant aussitôt, sans aucun délai, il sera responsable des frais engagés pour le retour anticipé. L'association Cavale ne remboursera **aucun** frais qui concerne le montant du séjour. Les tuteurs et responsable légaux s'engagent à payer le sode total du séjour (ASE) en cas de départ anticipé.

RÉCLAMATIONS / Elles doivent être adressées aux co-présidents de l'Association et formulées par écrit. **L'inscription implique la connaissance et l'adhésion à nos conditions générales.**

DIFFUSION D'UNE IMAGE / Les responsables légaux et les participants acceptent tacitement la diffusion de leur image sur notre catalogue, notre site Internet et tout autre moyen de communication utilisé, sans limitation de durée, sauf si une demande écrite nous est adressée **avant le début du séjour.**